

Décisions adoptées par le Conseil d'administration en 2000

<i>Numéro</i>	<i>Titre</i>
<i>Première session ordinaire</i>	
2000/1	Programme de travail de la Division du secteur privé et projet de budget pour 2000
2000/2	Propositions relatives à la coopération au titre des programmes de l'UNICEF
2000/3	Plan de financement pluriannuel : garantir des ressources suffisantes pour la réalisation des objectifs prioritaires du plan à moyen terme
2000/4	Rapport annuel au Conseil économique et social
2000/5	Rapport de la deuxième session du Comité de coordination OMS/UNICEF/FNUAP sur la santé
<i>Session annuelle</i>	
2000/6	Activités et budget du secrétariat de l'UNICEF à l'appui de la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le suivi du Sommet mondial pour les enfants en 2001 et les manifestations complémentaires
2000/7	Modifications au mode d'établissement du budget
2000/8	Comptes rendus de visites sur le terrain effectuées par des membres du Conseil d'administration
2000/9	Suivi du Sommet mondial pour les enfants
2000/10	Prix Maurice Pate de l'UNICEF pour 2000
2000/11	Protocoles facultatifs à la Convention relative aux droits de l'enfant
<i>Deuxième session ordinaire</i>	
2000/12	Propositions relatives à la coopération au titre des programmes de l'UNICEF
2000/13	Recommandations concernant le prélèvement sur la masse commune des ressources de montants supplémentaires à affecter au financement des programmes de pays approuvés
2000/14	Recommandations concernant la poursuite de la coopération avec Rotary International en vue de l'éradication de la poliomyélite et la reconduction de l'Initiative « Vaccins hors devises »
2000/15	Plan à moyen terme pour la période 2000-2003
2000/16	Rapport financier et comptes de la Division du secteur privé pour l'exercice terminé le 31 décembre 1999
2000/17	Rapport sur les activités de vérification interne des comptes
2000/18	Programme de travail pour les sessions du Conseil d'administration de 2001

Première session ordinaire

2000/1

Programme de travail de la Division du secteur privé et projet de budget pour 2000

A. Prévisions de dépenses de la Division du secteur privé pour la campagne 2000

Le Conseil d'administration

1. *Approuve*, pour l'exercice budgétaire allant du 1er janvier au 31 décembre 2000, un budget de dépenses d'un montant de 93,1 millions de dollars, réparti comme suit (voir aussi la colonne II du tableau 7 du document E/ICEF/2000/AB/L.1) :

<i>(En millions de dollars É.-U.)</i>	
Commissions – bureaux extérieurs	2,3
Coût des marchandises livrées	35,4
Dépenses de commercialisation	20,8
Services d'appui	19,6
Programme de prospection de marché	3,4
Programme d'expansion des collectes de fonds privés	7,1
Programme de mise en place de comités nationaux en Europe centrale et orientale	0,5
Programme d'investissement des pays nordiques	4,0
Total des dépenses^a	93,1

^a Pour plus de détails, voir le tableau 2.

2. *Autorise* la Directrice générale :

a) À engager des dépenses à concurrence des totaux indiqués dans la colonne II du tableau 7 du document E/ICEF/2000/AB/L.1; à porter les dépenses au niveau des montants indiqués dans la colonne III de ce tableau s'il apparaît que le produit net des ventes et des collectes de fonds privés atteint les niveaux indiqués dans cette colonne; et inversement, à ramener les dépenses, dans la mesure nécessaire, en deçà du montant indiqué dans la colonne II si le produit net diminue;

b) À effectuer des virements entre les diverses rubriques visées au paragraphe 1 ci-dessus, à concurrence de 10 % des montants approuvés;

c) À engager, entre les sessions du Conseil d'administration, les dépenses qui pourraient être nécessaires pour appliquer le plan de travail approuvé pour 2000, à concurrence du montant imputable aux fluctuations monétaires.

B. Prévisions de recettes pour la campagne 2000

Le Conseil d'administration

Note que, pour l'exercice compris entre le 1er janvier et le 31 décembre 2000, les prévisions de recettes nettes s'élèvent à 291 millions de dollars (ressources ordi-

naires), comme indiqué dans la colonne II du tableau 7 du document E/ICEF/2000/AB/L.1.

C. Questions de politique générale

Le Conseil d'administration

1. *Approuve* les modifications du tableau d'effectifs qui se traduisent par une diminution nette de six postes, comme cela est indiqué dans les annexes I et III du document E/ICEF/2000/AB/L.1;

2. *Proroge* le Programme de prospection de marchés, avec une dotation de 3,4 millions de dollars pour 2000;

3. *Proroge* le Programme d'expansion des collectes de fonds, avec une dotation de 7,1 millions de dollars pour 2000;

4. *Proroge* le Programme de mise en place de comités nationaux en Europe centrale et orientale, qui concerne neuf pays, avec un budget de 500 000 dollars pour 2000;

5. *Met en place* le Programme d'investissement des pays nordiques, qui concerne quatre pays, avec un budget de 400 000 dollars pour 2000;

6. *Autorise* la Directrice générale à engager, pendant l'exercice budgétaire 2000, des dépenses liées au coût des marchandises livrées (production/achat de matières premières, cartes et autres produits) en prévision de l'exercice 2001, à concurrence de 37,6 millions de dollars, comme il est indiqué dans le plan à moyen terme de la Division du secteur privé (voir le tableau 6 du document E/ICEF/2000/AB/L.1).

D. Plan à moyen terme

Le Conseil d'administration

Approuve le plan à moyen terme de la Division du secteur privé tel qu'il figure dans le tableau 6 du document E/ICEF/2000/AB/L.1.

*Première session ordinaire
31 janvier 2000*

2000/2

Propositions relatives à la coopération au titre des programmes de l'UNICEF

Le Conseil d'administration

Approuve les recommandations ci-après telles qu'elles sont récapitulées dans le document E/ICEF/2000/P/L.19 :

a) L'affectation de fonds supplémentaires au titre de la masse commune des ressources, d'un montant total de 9 966 943 dollars, pour financer les programmes approuvés des pays suivants :

<i>Pays</i>	<i>Période</i>	<i>Montant</i>	<i>Document décrivant le programme de pays approuvé (E/ICEF/...)</i>
Cambodge	2000	1 277 000	1996/P/L.51
Congo	2000	26 398	1998/P/L.25
Guinée	2000-2001	2 701 000	1996/P/L.12/Add.1
Iraq	2000	966 650	1998/P/L.32
Libéria	2000	293 000	1998/P/L.27
Madagascar	2000	734 023	1995/P/L.12
République populaire démocratique de Corée	2000	83 000	1998/P/L.30
Rwanda	2000	549 000	1997/P/L.20
Sénégal	2000-2001	2 168 000	1996/P/L.14/Add.1
Somalie	2000	1 168 872	1998/P/L.24

b) Une prolongation d'un an des programmes de coopération approuvés en cours avec l'Égypte (E/ICEF/1994/P/L.14 et Corr.1) et la Malaisie (E/ICEF/1996/P/L.28/Add.1).

*Première session ordinaire
2 février 2000*

2000/3

Plan de financement pluriannuel : garantir des ressources suffisantes pour la réalisation des objectifs prioritaires du plan à moyen terme

Le Conseil d'administration

1. *Approuve* le calendrier proposé pour la présentation au Conseil d'administration des divers éléments du plan de financement pluriannuel, en tenant dûment compte des dispositions supplémentaires relatives aux modifications proposées du budget d'appui (décrites au paragraphe 3 ci-après);

2. *Affirme* la validité du plan à moyen terme actuel jusqu'à la fin de 2001 et *accepte* la proposition tendant à ce que le prochain plan stratégique à moyen terme soit présenté au Conseil d'administration en 2001 pour une période fixe de quatre ans (2002-2005). Le calendrier de présentation au Conseil d'administration des divers éléments du plan de financement pluriannuel sera également examiné à cette occasion;

3. *Demande* à la Directrice générale de présenter les modifications du cycle budgétaire proposées (décrites aux paragraphes 39 et 57 du document E/ICEF/2000/5) au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires pour qu'il les examine et formule des observations à cet égard avant la présentation finale d'un cycle budgétaire révisé à la session annuelle du Conseil d'administration en 2000, compte tenu de l'importance d'une adaptation aux situa-

tions particulières des programmes et des ressources afin d'atteindre les priorités du plan stratégique à moyen terme;

4. *Demande* à la Directrice générale de présenter au Conseil d'administration, dans la partie II de son rapport annuel, conformément à la décision 1999/7 (E/ICEF/1999/7/Rev.1), des mises à jour, le cas échéant, de la teneur des programmes du plan stratégique à moyen terme pendant les quatre ans couverts.

*Première session ordinaire
2 février 2000*

2000/4 Rapport annuel au Conseil économique et social

Le Conseil d'administration

Prend note du « rapport du Directeur général : rapport annuel au Conseil économique et social » (E/ICEF/2000/4 (Part I) et Corr.1 et Corr.2), et *prie* le secrétariat de le transmettre, accompagné d'un résumé des interventions faites pendant le débat, au Conseil économique et social pour examen à sa session de fond de 2000.

*Première session ordinaire
3 février 2000*

2000/5 Rapport de la deuxième session du Comité de coordination OMS/UNICEF/FNUAP sur la santé

Le Conseil d'administration

Prend note du rapport de la deuxième session du Comité de coordination OMS/UNICEF/FNUAP sur la santé, tenue au siège de l'Organisation mondiale de la santé à Genève les 2 et 3 décembre 1999 (E/ICEF/2000/7) et des recommandations qu'il contient.

*Première session ordinaire
3 février 2000*

Session annuelle

2000/6

Activités et budget du secrétariat de l'UNICEF à l'appui de la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le suivi du Sommet mondial pour les enfants en 2001 et des manifestations complémentaires

Le Conseil d'administration

Décide :

a) Qu'un budget de 5,4 millions de dollars provenant d'autres ressources est approuvé pour la période 2000-2001 sous réserve de la disponibilité de contributions à des fins particulières :

<i>En dollars des États-Unis</i>	
Secrétariat technique.	450 000
Plaidoyer mondial pour les droits des enfants et pour la session extraordinaire.	2 020 000
Mobilisation des enfants et de la jeunesse	875 000
Mobilisation de la société civile.	1 365 000
Plaidoyer régional et mobilisation	690 000
Total	5 400 000

b) Que ce budget viendra en complément du financement de démarrage de 2 millions de dollars provenant d'autres ressources déjà approuvées dans la décision 1999/12 (E/ICEF/1999/7/Rev.1);

c) Que la Directrice générale présentera un rapport intérimaire sur l'emploi des fonds dans la partie II de son rapport annuel au Conseil d'administration lors de la session annuelle de 2001 et un rapport final lors de la session annuelle de 2002.

*Session annuelle
24 mai 2000*

2000/7

Modifications au mode d'établissement du budget

Le Conseil d'administration

1. *Réaffirme* le principe selon lequel le plan dicte le budget, et le budget d'appui ne devrait pas être établi avant que le programme n'ait été suffisamment structuré à la faveur de l'élaboration du plan-cadre des opérations et des recommandations relatives aux programmes de pays (décision E/ICEF/1997/12/Rev.1), excluant de ce fait la soumission du budget d'appui à la seconde session ordinaire du Conseil d'administration en septembre;

2. *Invite* l'UNICEF à entamer des consultations avec ses membres et avec le Comité des conférences en vue de permettre au Conseil d'administration d'approuver les futurs budgets d'appui biennaux avant la fin de l'exercice biennal précédent, tout en respectant le principe que le plan dicte le budget;

3. *Décide* que, dans la limite des crédits approuvés pour le budget d'appui, la Directrice générale est autorisée à ajuster la structure de gestion d'appui pour mieux réaliser les priorités du programme et du plan à moyen terme, à la condition que toute création de poste supérieur à l'échelon P-5 soit préalablement approuvée par le Conseil d'administration. La Directrice générale rendra compte de toute modification du nombre et des grades des postes dans la structure d'appui dans son rapport annuel au Conseil d'administration.

Session annuelle
25 mai 2000

2000/8

Comptes rendus de visites sur le terrain effectuées par des membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration

Prend note des visites effectuées sur le terrain par des membres du Conseil d'administration au Ghana et en Namibie, relatées dans le document E/ICEF/2000/CRP.5 ainsi qu'en Chine, dans le document E/ICEF/2000/CRP.6.

Session annuelle
25 mai 2000

2000/9

Suivi du Sommet mondial pour les enfants

Le Conseil d'administration

1. *Prend note* du document « Rapport d'activités sur la suite donnée au Sommet mondial pour les enfants » (E/ICEF/2000/11) ainsi que des progrès accomplis dans l'application de la Déclaration et du Plan d'action du Sommet mondial pour les enfants et de sa contribution à la réalisation des droits des enfants;

2. *Constate* que des efforts extraordinaires sont nécessaires pour accélérer l'accomplissement de progrès pour réaliser les buts fixés pour l'an 2000 et en conséquence *demande instamment* aux gouvernements de prendre toutes les mesures appropriées, y compris l'allocation du maximum de ressources possible pour des mesures en faveur des enfants, et la promotion de l'accès universel aux services sociaux de base;

3. *Est conscient* que des problèmes croissants compromettent les progrès dans la réalisation des objectifs du Sommet mondial et *reconnaît* que l'UNICEF devrait continuer ses activités de plaidoyer et ses activités de programme directes en vue de garantir la réalisation des droits des enfants;

4. *Demande* aux gouvernements donateurs de renverser la baisse de l'APD afin d'appuyer les efforts visant à réaliser les objectifs du Sommet mondial et l'accès universel aux services sociaux de base, en particulier dans les pays les plus pauvres;

5. *Demande* aux gouvernements d'effectuer des examens aux niveaux national et sous-national en vue d'évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des buts du Sommet mondial, y compris des enseignements tirés, d'identifier les stratégies pour les interventions futures, et leur *demande* en outre de faire rapport sur ces points au Secrétaire général;

6. *Prie* la Directrice générale de poursuivre le plaidoyer en faveur des activités de gouvernements et d'autres acteurs concernés de la société civile et de les appuyer dans la réalisation des objectifs de la fin de la décennie, dans le cadre des programmes d'action nationaux et sous-nationaux;

7. *Se félicite* des efforts faits par l'UNICEF en vue de renforcer les capacités nationales en matière de collecte et d'utilisation de données pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de la fin de la décennie et *encourage* la Directrice générale à poursuivre ses travaux avec les gouvernements et les autres partenaires à cette fin;

8. *Prie* la Directrice générale de continuer à coopérer avec les organismes des Nations Unies et les autres partenaires aux niveaux national et international en vue de promouvoir la réalisation des buts du Sommet mondial et dans le cadre des préparatifs de la session extraordinaire de l'Assemblée générale en 2001;

9. *Prie aussi* la Directrice générale de fournir son concours au Secrétaire général pour l'élaboration de son rapport sur l'examen de fin de décennie en 2001, comprenant notamment un examen des progrès accomplis et des enseignements tirés au cours de la décennie, une analyse des principaux facteurs qui ont limité les progrès, un aperçu des défis et problèmes qui subsistent, ainsi que des recommandations pour l'avenir;

10. *Prie en outre* la Directrice générale de lui rendre compte à sa session annuelle de 2001 de la mise en oeuvre de la présente décision.

Session annuelle
25 mai 2000

2000/10

Prix Maurice Pate de l'UNICEF pour 2000

Le Conseil d'administration

1. *Décide* d'attribuer en 2000 le prix Maurice Pate à l'organisation non gouvernementale jamaïcaine « Rural Family Support Organization of Jamaica » (Association d'appui aux familles rurales);

2. *Approuve* à cette fin un prélèvement de 25 000 dollars sur la masse commune des ressources.

Session annuelle
25 mai 2000

2000/11 Protocoles facultatifs à la Convention relative aux droits de l'enfant

Le Conseil d'administration

1. *Accueille avec enthousiasme* l'adoption par l'Assemblée générale en consensus des deux Protocoles facultatifs à la Convention relative aux droits de l'enfant concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés et celui concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants;

2. *Engage* les gouvernements à ratifier le plus rapidement possible les deux Protocoles facultatifs et, à cet égard, à envisager la signature ou la ratification de ces documents au Sommet du Millénaire, qui se tiendra du 6 au 8 septembre 2000;

3. *Invite* la Directrice générale à appuyer les efforts des États en vue d'une signature et d'une ratification rapides des deux Protocoles facultatifs.

*Session annuelle
25 mai 2000*

Deuxième session ordinaire

2000/12 Propositions relatives à la coopération au titre des programmes de l'UNICEF

Le Conseil d'administration

Approuve les recommandations de financement de programmes de la Directrice générale concernant la coopération au titre des programmes, telles que résumées dans le document E/ICEF/2000/P/L.27 présentées ci-après :

a) 129 881 000 dollars au titre des engagements de dépenses à financer sur la masse commune des ressources et 282 338 700 dollars au titre des engagements à financer à l'aide d'autres ressources destinés à la coopération concernant les programmes à mener en Afrique, répartis comme suit :

<i>Pays</i>	<i>Période</i>	<i>Masse commune des ressources</i>	<i>Autres ressources</i>	<i>Document E/ICEF/2000/...</i>
Burkina Faso	2001-2005	19 140 000	19 867 000	P/L.4/Add.1
Burundi	2001	2 332 000	6 068 000	P/L.28
Congo	2001-2002	1 878 000	5 000 000	P/L.33
Érythrée	2001	1 296 000	7 561 700	P/L.29
Ghana	2001-2005	17 165 000	42 835 000	P/L.6/Add.1
Libéria	2001-2002	2 699 000	7 000 000	P/L.34
Madagascar	2001-2003	14 344 000	12 000 000	P/L.30

<i>Pays</i>	<i>Période</i>	<i>Masse commune des ressources</i>	<i>Autres ressources</i>	<i>Document E/ICEF/2000/...</i>
Maurice	2001-2003	1 500 000	150 000	P/L.31
Ouganda	2001-2005	26 088 000	74 997 000	P/L.3/Add.1
Rwanda	2001-2006	14 147 000	30 000 000	P/L.1/Add.1
Somalie	2001-2003	13 793 000	54 910 000	P/L.32
Swaziland	2001-2005	3 295 000	8 000 000	P/L.2/Add.1
Tchad	2001-2005	12 204 000	13 950 000	P/L.5/Add.1

b) 9 324 000 dollars au titre des engagements de dépenses à financer sur la masse commune des ressources et 49 150 000 dollars au titre des engagements à financer à l'aide d'autres ressources destinés à la coopération concernant les programmes à mener dans la région des Amériques et des Caraïbes, répartis comme suit :

<i>Pays</i>	<i>Période</i>	<i>Masse commune des ressources</i>	<i>Autres ressources</i>	<i>Document E/ICEF/2000/...</i>
Brésil	2000	–	4 100 000	P/L.35
	2001	755 000	13 900 000	P/L.35
Colombie	2000-2001	–	4 000 000	P/L.36
Guyana	2001-2005	3 275 000	1 250 000	P/L.7/Add.1
Honduras	2001	876 000	900 000	P/L.37
Pérou	2001-2005	4 418 000	25 000 000	P/L.8/Add.1

c) 221 582 000 dollars au titre des engagements de dépenses à financer sur la masse commune des ressources et 420 600 000 dollars au titre des engagements à financer à l'aide d'autres ressources destinés à la coopération concernant les programmes en Asie, répartis comme suit :

<i>Pays</i>	<i>Période</i>	<i>Masse commune des ressources</i>	<i>Autres ressources</i>	<i>Document E/ICEF/2000/...</i>
Bangladesh	2001-2005	62 613 000	140 000 000	P/L.14/Add.1
Cambodge	2001-2005	15 583 000	52 200 000	P/L.9/Add.1
Chine	2001-2005	60 349 000	45 000 000	P/L.10/Add.1
Indonésie	2001-2005	25 442 000	83 000 000	P/L.39
Myanmar	2001-2005	33 010 000	30 000 000	P/L.11/Add.1
République démocratique populaire de Corée	2001-2003	2 761 000	9 000 000	
Timor oriental	2001-2002	1 500 000	11 400 000	P/L.38
Vietnam	2001-2005	20 324 000	50 000 000	P/L.12/Add.1 P/L.13/Add.1

d) 11 325 000 dollars au titre des engagements de dépenses à financer sur la masse commune des ressources et 38 millions de dollars au titre des engagements à financer à l'aide d'autres ressources destinés à la coopération concernant des programmes à mener en Europe centrale et orientale, dans la Communauté d'États indépendants et les États baltes, répartis comme suit :

<i>Pays</i>	<i>Période</i>	<i>Masse commune des ressources</i>	<i>Autres ressources</i>	<i>Document E/ICEF/2000/...</i>
Albanie	2001-2005	3 445 000	15 000 000	P/L.15/Add.1
Géorgie	2001-2005	3 380 000	7 500 000	P/L.16/Add.1
Turquie	2001-2005	4 500 000	15 500 000	P/L.17/Add.1

e) 10 764 000 dollars au titre des engagements de dépenses à prélever sur la masse commune des ressources et 28 492 000 dollars au titre des engagements à financer à l'aide d'autres ressources destinés à la coopération concernant les programmes à mener au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, répartis comme suit :

<i>Pays</i>	<i>Période</i>	<i>Masse commune des ressources</i>	<i>Autres ressources</i>	<i>Document E/ICEF/2000/...</i>
Algérie	2001	1 085 000	800 000	P/L.40
Iraq	2001	2 453 000	10 047 000	P/L.41
Jordanie	2001-2002	–	2 000 000	P/L.42
Oman	2001-2003	1 500 000	1 500 000	P/L.43
République arabe syrienne	2001	926 000	290 000	P/L.44
Femmes et enfants palestiniens				
En CisJordanie et dans la bande de Gaza	2001-2003	2 550 000	11 400 000	P/L.45
En Jordanie	2001-2003	600 000	600 000	P/L.45
Au Liban	2001-2003	1 050 000	1 500 000	P/L.45
En République arabe syrienne	2001-2003	600 000	355 000	P/L.45

*Deuxième session ordinaire
18 septembre 2000*

2000/13

Recommandations concernant le prélèvement sur la masse commune des ressources de montants supplémentaires à affecter au financement des programmes de pays approuvés

Le Conseil d'administration

Approuve le prélèvement sur la masse commune des ressources d'un montant supplémentaire de 41 660 204 dollars à affecter au financement des programmes de pays approuvés, tels que résumés dans le document E/ICEF/2000/P/L.46, répartis comme suit :

<i>Région/pays</i>	<i>Période</i>	<i>Montant</i>	<i>Document concernant le programme de pays approuvé (E/ICEF/...)</i>
Afrique orientale et australe			
Afrique du Sud	2001	32 164	1996/P/L.6/Add.1
Malawi	2001	2 404 992	1996/P/L.3/Add.1
Mozambique	2001	3 067 702	1998/P/L.23
République-Unie de Tanzanie	2001	3 458 514	1996/P/L.7/Add.1
Zambie	2001	1 812 890	1996/P/L.8/Add.1
Afrique occidentale et centrale			
Cameroun	2001-2002	2 457 567	1997/P/L.1/Add.1
Côte d'Ivoire	2001	1 882 468	1996/P/L.10/Add.1
Mali	2001-2002	5 562 558	1997/P/L.3/Add.1
Nigéria	2001	13 041 846	1996/P/L.13/Add.1
République centrafricaine	2001	767 578	1996/P/L.9/Add.1
Togo	2001	674 000	1996/P/L.15/Add.1
Amériques et Caraïbes			
Paraguay	2001	38 000	1999/P/L.26
Asie orientale et Pacifique			
Malaisie	2001	54 428	1996/P/L.28/Add.1
Mongolie	2001	276 494	1996/P/L.29/Add.1
Pays des Îles du Pacifique	2001	732 893	1996/P/L.30/Add.1
Asie du Sud			
Népal	2001	1 110 527	1996/P/L.32/Add.1
Europe centrale et orientale/Communauté d'États indépendants/États baltes			
Bosnie-Herzégovine	2001	27 000	1998/P/L.35
Ex-République yougoslave de Macédoine	2001	36 313	1998/P/L.38

<i>Région/pays</i>	<i>Période</i>	<i>Montant</i>	<i>Document concernant le programme de pays approuvé (E/ICEF/...)</i>
Moyen-Orient et Afrique du Nord			
Maroc	2001	514 874	1996/P/L.37/Add.1
Soudan	2001	2 922 392	1996/P/L.39/Add.1
Yémen	2001	785 004	1998/P/L.33

*Deuxième session ordinaire
18 septembre 2000*

2000/14

Recommandation concernant la poursuite de la coopération avec Rotary International en vue de l'éradication de la poliomyélite et la reconduction de l'Initiative « Vaccins hors devises »

Le Conseil d'administration

1. *Approuve* la prolongation pour la période de cinq ans allant de 2001 à 2005 du programme de coopération avec l'Initiative PolioPlus de Rotary International, conformément aux dispositions du document original du Conseil (E/ICEF/1990/P/L.35) ainsi qu'un accroissement de 20 millions de dollars des autres ressources nécessaires au programme, sous réserve du versement par Rotary International de contributions à des fins spéciales comme indiqué dans le document E/ICEF/2000/P/L.47;

2. *Approuve* la reconduction pour une période de cinq allant de 2001 à 2005 de l'Initiative « Vaccins hors devises », conformément aux dispositions du document original du Conseil (E/ICEF/1991/P/L.41), ainsi qu'un accroissement de 10 millions de dollars des autres ressources pour un total de 20 millions, indiqué dans le document E/ICEF/2000/P/L.47.

*Deuxième session ordinaire
19 septembre 2000*

2000/15

Plan à moyen terme pour la période 2000-2003

Le Conseil d'administration

1. *Prend note* du plan à moyen terme (E/ICEF/2000/AB/L.5 et Corr.1) en tant que cadre flexible d'appui aux programmes de l'UNICEF;

2. *Approuve* le plan à moyen terme (résumé dans le tableau 5) à titre de cadre prévisionnel pour la période 2000-2003, y compris la préparation d'un budget d'un montant maximum de 640 millions de dollars au titre des dépenses afférentes

aux programmes à imputer sur les ressources ordinaires devant être soumis au Conseil d'administration en 2001 (voir tableau 4, rubrique 3). Ledit montant est fixé sous réserve que des ressources soient disponibles et que les prévisions de recettes et de dépenses figurant dans le plan demeurent valables.

*Deuxième session ordinaire
19 septembre 2000*

2000/16
Rapport financier et comptes de la Division du secteur privé pour l'exercice terminé le 31 décembre 1999

Le Conseil d'administration

Prend note du rapport intitulé « Division du secteur privé : rapport financier et comptes de l'exercice terminé le 31 décembre 1999 » (E/ICEF/2000/AB/L.6).

*Deuxième session ordinaire
20 septembre 2000*

2000/17
Rapport sur les activités de vérification interne des comptes

Le Conseil d'administration

Prend note du rapport sur les activités de vérification interne des comptes en 1999 (E/ICEF/2000/AB/L.7).

*Deuxième session ordinaire
20 septembre 2000*

2000/18
Programme de travail pour les sessions du Conseil d'administration de 2001

Le Conseil d'administration

Adopte le programme de travail ci-après pour ses sessions de 2001, tel qu'il figure dans le document E/ICEF/2000/15, modifié oralement :

**Première session ordinaire
(22-26 janvier)**

- Rapport de la Directrice générale (première partie) : rapport annuel au Conseil économique et social (1995/5, 1998/1, 1999/6)
- Notes de pays (1995/8)
- Plan de travail et projet de budget de la Division du secteur privé pour 2001 (1998/1)

- Annonces de contributions
- État des préparatifs de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée en 2001 au suivi du Sommet mondial pour les enfants
- Questions financières^a :
 - a) Rapport et états financiers de l'UNICEF pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1999 et rapport du Comité des commissaires aux comptes
 - b) Rapport au Comité des commissaires aux comptes et au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires
- Prix Maurice Pate de l'UNICEF pour 2001
- Réunion commune avec les Conseils d'administration du PNUD/FNUAP et du PAM

**Session annuelle
(4-8 juin)**

- Rapport de la Directrice générale (deuxième partie) (1999/7, 1999/8, 2000/6)
- Suivi du Sommet mondial pour les enfants (2000/9)
- État des préparatifs de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au suivi du Sommet mondial pour les enfants en 2001
- Assurer la survie, le développement et la protection des enfants en Afrique (1995/18)
- Aperçu des évaluations à mi-parcours et des principaux rapports d'évaluation des programmes de pays (1995/8)
- Rapport sur la vaccination, notamment l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination
- Rapport sur les travaux de la troisième session du Comité OMS/UNICEF/FNUAP de coordination sur la santé
- Approches sectorielles
- Visites sur le terrain effectuées par des membres du Conseil d'administration

**Deuxième session ordinaire
(4-7 septembre)**

- Propositions de l'UNICEF pour la coopération au titre des programmes (1995/8)
- Rapport oral concernant les décisions du Conseil économique et social (1995/38 et E/ICEF/1995/9/Rev.1, par. 470)
- Plan stratégique à moyen terme pour 2002-2005 (2000/3)

^a L'examen de ces questions aurait dû avoir lieu à la deuxième session ordinaire en septembre 2000.

- Politique de recouvrement de l'UNICEF (E/ICEF/1999/7/Rev.1, par. 370)
- Rapport et états financiers de la Division du secteur privé pour l'exercice terminé le 31 décembre 2000
- Rapport et états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2000, première partie de l'exercice biennal 2000-2001
- Activités d'audit interne (1997/28)
- Rapport sur les travaux de la huitième session du Comité mixte UNESCO/UNICEF sur l'éducation, y compris le rapport du Président du Conseil d'administration sur la session (1995/4)
- Programme de travail pour 2002

*Deuxième session ordinaire
20 septembre 2000*